

A69 : UN MORATOIRE MAINTENANT !



Le rapport de force entre les opposant·es à l'A69 et les pouvoirs publics s'intensifie alors que la société Atosca, le constructeur de l'autoroute, a l'autorisation de reprendre la découpe des arbres depuis le 1er septembre. L'Alliance écologique et sociale exige un moratoire dès maintenant, et la promotion d'alternatives respectueuses de l'environnement et des besoins réels des riverain·es, à commencer par le train. Elle sera vigilante à toute répression et criminalisation des opposant·es dans les jours et les semaines à venir.

Le vendredi 30 août au matin, les forces de l'ordre sont de nouveau intervenues de façon totalement disproportionnée sur la zone dite de la Cal'arbre afin de préparer la reprise des coupes d'arbres le long du tracé de l'A69. Ceci alors que cet été, plusieurs associations locales ont déposé des plaintes pour empêcher la construction de l'autoroute entre Toulouse et Castres. Cependant, elles ne devraient pas pouvoir aboutir avant la fin de l'année 2024 ou le début de l'année 2025. D'ici là, les travaux peuvent continuer, malgré des rappels à l'ordre de l'État à destination d'Atosca.

L'AES dénonce la brutalité de la répression : les condamnations se sont multipliées et les interpellations s'opèrent dans des conditions souvent violentes. La coordination anti-répression a comptabilisé début août plusieurs centaines de gardes à vue, 130 personnes poursuivies, 60 procès passés et à venir, 7 personnes placées en détention, 44 personnes sous contrôle judiciaire et 27 privées de territoire, depuis les débuts des travaux en février 2023. À cela s'ajoutent désormais des agressions et des incendies volontaires, qui créent la terreur et mettent en péril la vie des opposant·es, sans qu'aucun·e des décideurs politiques en place, à l'exception du Président du conseil départemental de Haute-Garonne, ne dénonce ces faits de violence et d'atteinte aux personnes.

Les électeurs et électrices ont placé en tête des élections législatives une force politique qui a promis un moratoire sur les grands projets autoroutiers. Le futur gouvernement, de même que la Région, présidée par la socialiste Carole Delga, et le Conseil départemental du Tarn, également dirigé par les Socialistes, doivent en prendre acte. **L'AES soutient les mobilisations organisées par les opposant·es, appelle à les rendre les plus massives possible, et exige un moratoire immédiat.**

La promotion du tout routier, l'artificialisation des sols, dont des terres agricoles, sont tout l'inverse de ce qu'exige l'urgence environnementale. Les travaux engendrent l'installation de centrales à bitume : ces usines nocives abîment le territoire en même temps qu'elles menacent la santé des habitant·es. Elles s'installent à proximité des lieux de vie et de travail, notamment des écoles et des habitations. Plusieurs collectifs d'habitant·es se sont montés pour dénoncer ces usines et organiser la résistance. À ces centrales à bitume s'ajoute désormais une centrale à béton dont l'installation est annoncée dans la petite commune de Villeneuve-lès-Lavaur.

L'autoroute en projet n'est pas utile aux habitant·es, puisque l'autoroute ne ferait gagner que 12 minutes aux automobilistes entre Toulouse et Castres, à des prix exorbitants (17 euros l'aller-retour), mais beaucoup d'argent au futur exploitant de l'autoroute, le groupe de BTP NGE. [Une alternative ferroviaire simple, réaliste et peu coûteuse](#) existe pour répondre aux objectifs officiels de cette liaison autoroutière Castres-Toulouse. Or cette alternative n'a pas été étudiée, et a été rejetée *a priori*. Ce dont les habitant·es et la planète ont besoin, c'est de ces investissements pour **l'amélioration du réseau ferroviaire existant entre Toulouse et Castres**, et en général de services publics de qualité et de proximité.

Un moratoire est indispensable pour l'A69 comme pour tous les projets écocidaires menés hors de toute légitimité démocratique !

Contacts

Frederic Amiel, Coordinateur des Amis de la Terre France : 07 57 18 68 69

Jean Olivier, Président des Amis de la Terre Midi-Pyrénées : 06 34 37 71 87